

2011_B068

OBJET : Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

Le 10 février 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 février 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à PIN Jacky - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à BONFILLON Jean - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - GALLESSE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DRAOUZIA Fatima, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - TURCAN Jean-Louis, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 FEVRIER 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Bonfillon

Objet : Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions.
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19.10.01 la Communauté décidait de la création d'un Fonds d'intervention permettant d'aider financièrement les initiatives culturelles de portée intercommunale développées par les associations ou les communes membres. Les montants de ces subventions ne sont pas supérieurs à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs. Cette délibération concerne 27 associations pour un montant total de 155 200 €.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.
- Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.

- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
 - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

Les tournées communautaires sont des opérations en rapport avec la « politique culturelle communautaire » et dont la diffusion dépasse le strict cadre communal (expositions, spectacles, ateliers pédagogiques...). La diffusion de ces opérations sur une partie variable du territoire communautaire a justifié la décision des membres de la Commission Culture de soutenir financièrement ces opérations au delà des 30% du budget prévisionnel de l'opération.

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base de la liste ci-jointe de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des Associations. Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission Culture du 12 janvier 2010.

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Bureau Communautaire 2005-B086 du 08 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;

VU la délibération A 2009/143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** la subvention suivante au bénéficiaire ci-après :

-3500 € à l'association Concours International de Danse d'Aix (Aix-en-Provence) pour le 14^{ème} concours Internationale de Danse au Théâtre du jeu de Paume. N°GU : 2011-00027.

-10 000 € à l'association Comparses et Sons (Venelles) pour une série de concerts de musique actuelle. N° GU : 2011-00025

- 10 000 € à l'association AGUIRA (Lambesc) pour le Festival International de guitares à Lambesc. N°GU : 2011-00046.
- 4 000 € à l'Entrepôt (Venelles) pour le Festival « L'entre 2 ». N°GU : 2011-00008.
- 3 000 € à l'Association Culturelle Provençale de Ventabren pour le 51^{ème} Grand Prix littéraire de Ventabren. N°GU : 2011-00048.
- 5 000 € à l'association Cie Kafoutch (Simiane-Collongue) pour le Festival Tralalère. N°GU : 2011-00055.
- 6 000 € à l'association Aïgo Vivo (Rousset) pour les Rencontres des Cultures du Monde. N°GU : 2011-00009.
- 3 000 € à l'association Terres de Provence-Québec (Le Puy Sainte Réparate) pour une journée consacrée au Patrimoine. N°GU : 2011-00065.
- 2 000 € à l'association Les Amis du Musée Granet (Aix-en-Provence) pour « Des lycéens au Musée Granet ». N°GU : 2011-00070.
- 3 000 € à l'association COFALS (Lambesc) pour un Festival Folklorique. N°GU : 2011-00042.
- 20 000 € à l'association Comité des Fêtes de Peyrolles pour la grande foire du Roy René. N°GU : 2011-00063.
- 3 500 € à l'association Théâtre du Vide (La Roque d'Anthéron) pour Les Rocatines. N°GU : 2011-00084.
- 3 700 € à l'association Ludothèque La Marelle (Rousset) pour une Festival du Jeu. N°GU : 2011-00100.
- 10 000 € à l'association Country Roque Festival (La Roque d'Anthéron) pour le 13^{ème} Country Roque Festival. N°GU : 2011-00097.
- 2 000 € à l'association Index (Rousset) pour des expositions. N°GU : 2011-00112.
- 800 € à l'association Foyer Rural de Saint-Cannat pour le 6^{ème} festival de cinéma en plein air. N°GU : 2011-00117.
- 6 000 € au Comité des Fêtes de Venelles pour les Bacchanales du Jazz. N°GU : 2011-00124.
- 2 000 € à l'association Ensemble Vocal de Pertuis pour la diffusion de « Autour des Magnificats ». N°GU : 2011-00124.
- 2 000 € à l'association Happy Culture (Pertuis) pour le 4^{ème} Festival pluridisciplinaire « Hakuna Matatix ». N°GU : 2011-00135.
- 9 000 € à Création Danse Simiane (Simiane-Collongue) pour la semaine de la Danse. N°GU : 2011-00165.
- 6 000 € à la Confrérie Saint Eloi (Trets) pour la cavalcade de la Saint Eloi. N°GU : 2011-00170.
- 3 000 € à la Fondation Saint John Perse (Aix-en-Provence) pour l'exposition « Etre femme, être artiste en Méditerranée ».

-5 000 € à l'atelier Musical (Peynier) pour le Festival de musique junior.
N°GU : 2011-00196.

-12 000 € à l'association Mimet en fête (Mimet) pour le 10^{ème} festival de théâtre. N°GU : 2011-00202.

-5 000 € à l'association les 3 Muses (Vitrolles) pour la création d'un spectacle « Arsenic : tous en scène ». N°GU : 2011-00214.

-10 000 € à l'association Vatos Locos Vidéo (Vitrolles) pour Vitrollywood (ateliers et festival). N°GU : 2011-00210.

-5 700 € à 200 RD10 (Vauvenargues) pour un parcours artistique en milieu naturel. N°GU : 2011-00024.

- **D'AUTORISER** ; le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;
- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74.

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N°1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Bilan N-1	Montant accordé	Remarques	Date Commission
2011-00027	Concours International de Danse d'Aix	Aix en Pce	14ème Concours Internationale de Danse au théâtre du Jeu de Paume	1er mai 2011	3 500 €	21 907 €	4 500 €	Ok RAS	3 500 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00025	Comparses et sons	Venelles	Organisation de concerts de musique actuelle	2011	8 000 €	45 200 €	12 000 €	Ok RAS	10 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00046	AGUIRA	Lambesc	11ème Festival International de guitares	Du 3 au 9 juillet 2011	22 000 €	43 500 € (30% = 13 050 €)	22 000 €	Subvention 2010 ramenée à 17800 €	10 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00008	L'entrepôt	Venelles	Festival "L'entre 2": entre 2 week-end, une dizaine de spectacles; Entre 2 spectacles, des moments conviviaux; Entre 2 pratiques amateurs, des échanges artistiques	Fin juin 2011	3 000 €	18 900 €	4 000 €	Ok RAS	4 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00048	Association Culturelle Provençale de Ventabren	Ventabren	51ème Grand Prix littéraire de Ventabren	02-oct-11	3 000 €	18 500 €	3 500 €	Ok RAS	3 000 €	Labellisée	12/01/2011

2011-00055	Cie du Kafoutch	Simiane-Collongue	Festival tralalère, la journée de fête des tous petits et de leur famille à Simiane	14-mai-10	1ère demande	22 750 € (30%= 6825 €)	10 000 €	-	5 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00009	Aïgo Vivo	Rousset	Rencontres des cultures du monde	Du 22 au 25 avril 2011	8 000 € (N-2)	27 697 € (30% = 8 300 €)	10 000 €	dépenses réelles de 16 915 €, 30% = 5 074 €	6 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00065	Terres de Provence-Québec	Le Puy Sainte Réparate	Journée festive consacrée au Patrimoine et Tourisme Culturel avec exposition, animation théâtrale et soirée de gala à Pertuis	12-févr-11	1 860 €	13 300 €	3 000 €	Ok RAS	3 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00070	Amis du Musée Granet et de l'œuvre de Cézanne	Aix en Pce	"Des lycéens au Musée Granet": faire mieux connaître le musée au travers de conférences, de visites, d'un concours (partenariat avec lycée Zola et lycée Vauvenargues)	D'octobre 2010 à Juin 2011	7 000 € (N-2)	7 500 € (30%= 2250 €)	4 000 €	Ok RAS	2 000 €	Labellisée	12/01/2011

2011-00042	COFALS	Lambesc	Festival Folk : ateliers d'initiations danses et musiques traditionnelles, Ateliers d'initiation à l'accordéon diatonique, apéritif, grand bai; Foire aux luthiers et instruments traditionnels; animations groupes folks.	13 et 14 août 2011	3 000 € (N-2)	11 000 € (30%= 3 300 €)	5 000 €	Dépenses réelles de 8 258 €, 30% = 2470 €	3 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00063	Comité des fêtes de Peyrolles	Peyrolles	Grande foire médiévale du Roy René	16 et 17 avril 2011	12 000 €	89 900 €	25 000 €	Ok RAS	20 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00084	Théâtre du vide	La Roque d'Anthéron	Les Rocatines: Festival de théâtre amateur	Du 10 au 13 juin 2011	3 500 €	19 810 €	3 500 €	Ok RAS	3 500 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00100	Ludothèque La Marelle	Rousset	Festival du jeu	19 et 20 novembre 2011	4 000 €	13 134 € (30% = 3 940 €)	5 000 €	Dépenses réelles de 10 679 € soit 30% = 3200 €	3 700 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00097	Country Roque Festival	La Roque d'Anthéron	13ème Country Roque Festival	9 et 10 juillet 2011	10 000 €	63 200 €	12 000 €	Ok RAS	10 000 €	Labellisée	12/01/2011

2011-00112	INDEX	Rousset	Expositions Conférences lectures "Estampes en mai" + Journées du Patrimoine	01/05/2011 et 3ème WE de septembre	3 000 €	7930 € (30% =2 375 €)	3 000 €	Ok RAS	2 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00117	Foyer rural de Saint-Cannat	Saint-Cannat	6ème Festival du Cinéma provençal en plein air	Du 27 juin au 1er juillet 2011	780 €	2 850 €	800 €	Dépenses réelles = 2523 € soit 30% = 755 €	800 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00122	Comité des fêtes de Venelles	Venelles	Les Bacchanales du Jazz	13-mai-11	6 000 €	25 470 €	6 000 €	Ok RAS	6 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00124	Ensemble Vocal Pertuis Luberon	Pertuis	Diffusion création "Autour des Magnificats": musique classique: Schütz, Buxtehude, Vivaldi et Mozart	Année 2011	1 000 €	10 000 €	2 000 €	Ok RAS	2 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00135	Happy Culture	Pertuis	4ème Festival pluridisciplinaire: "Hakuna Matatax" (Arts plastiques, théâtre, peinture, multimédia, photo, musique)	13 et 14 juillet 2011	5 000 €	21 640 €	6 000 €	dépenses réelles de 6 920 € soit 30% = 2076 €	2 000 €	Labellisée	12/01/2011

2011-00165	Création Danse Simiane	Simiane-Collongue	Semaine de la Danse à Simiane	Du 14 au 20 novembre 2011	9 000 € (N-2)	34 200 € (30% =10 260 €)	12 000 €	dépenses réelles de 27 592 € (dont 3 100 € de bénévolat) soit 30% = 8 270 €	9 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00170	Confrérie Saint Eloi	Trets	Cavalcade St Eloi + Repas traditionnel Provençal	Du 11 au 14 juillet 2011 et 30 janvier 2011	9 000 €	65 097 €	6 000 €	Ok RAS	6 000 €		12/01/2011
	Fondation Saint John Perse	Aix en Pce	"Etre femme, être artiste en Méditerranée": exposition, ateliers d'écritures et rencontre avec Mona Saudi, sculptrice Libanaise	Du 8 mars au 8 juin 2011	2 000 €	19 000 €	5 000 €	Ok RAS	3 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00196	Atelier Musical	Peynier	Festival de musique junior	01-juin-11	4 000 €	38 104 €	7 000 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00202	Mimet en fête	Mimet	10ème Festival de Théâtre de Mimet	29 juin, 1er juillet, 3 juillet et 5 juillet 2011	12 000 €	43 900 €	12 000 €	Ok RAS	12 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00214	Les 3 muses	Vitrolles	Création d'un spectacle "Arsenic: tous en scène". projet théâtre jeunesse	Année 2011	5 000 € (N-2)	17 900 €	5 000 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée	12/01/2011

2011-00210	Vatos Locos Vidéo	Vitrolles	Vitrollywood: ateliers de création audiovisuelle et mise en place d'un festival de parodies cinématographiques à Vitrolles	De mai à septembre 2011	7 000 €	37 500 € (30%=11250 €)	15 000 €	OK RAS	10 000 €	Labellisée	12/01/2011
2011-00024	200RD10	Vauvenargues	Parcours artistique en milieu naturel	01-oct-11	5 000 €	19 000 € (30%=5700 €)	6 000 €	Ok RAS	5 700 €	Labellisée	12/01/2011

Total : 155 200 €

2011_B068

OBJET : Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maïsse JOISSAÏNS MASINI



Acte rendu exécutoire
Par transmission en Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **22 FEV. 2011**